



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2024
Français
Original : anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**
Cinquante-septième session
New York, 24 juin-12 juillet 2024

Activités non législatives

Coopération et assistance techniques

Note du Secrétariat

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Principales activités de coopération et d'assistance techniques entreprises par le secrétariat pendant la période considérée	2
A. Partenariats et initiatives régionales et autres	2
1. Partenariats formels avec des États et des gouvernements	2
2. Autres partenariats et initiatives conjointes, y compris les activités faisant intervenir des organisations régionales	4
B. Activités de coopération et d'assistance techniques par thème	5
1. Règlement des différends (arbitrage et médiation)	5
2. Commerce électronique	6
3. Insolvabilité	8
4. Micro-, petites et moyennes entreprises	10
5. Passation des marchés publics et partenariats public-privé (PPP)	11
6. Vente de marchandises	11
7. Sûretés mobilières	12
8. Transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités	12
9. Transport de marchandises	14
10. Autres manifestations	15
C. Journées de la CNUDCI en 2023	15



I. Introduction

1. La présente note porte sur les principales activités de coopération et d'assistance techniques menées par le secrétariat au cours de la période considérée, du 1^{er} avril au 31 décembre 2023. La plupart des activités du secrétariat se sont déroulées en ligne ou dans un format hybride, ce qui a permis au personnel du secrétariat de participer à un plus grand nombre de manifestations et d'étendre la portée de ces dernières. Les activités de coopération et d'assistance techniques menées par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique font l'objet d'un document distinct ([A/CN.9/1174/Add.2](#)).

II. Principales activités de coopération et d'assistance techniques entreprises par le secrétariat pendant la période considérée

2. Les activités de coopération et d'assistance techniques du secrétariat sont regroupées en trois domaines :

- a) Mieux faire connaître les textes de la CNUDCI et en promouvoir la bonne compréhension, l'adoption et l'utilisation ;
- b) Fournir aux États des conseils et une assistance sur l'adoption et l'utilisation de ces textes (par exemple, par l'examen des projets de législation) ; et
- c) Renforcer les capacités pour appuyer l'utilisation efficace, la mise en œuvre et l'interprétation uniforme de ces textes (notamment au moyen d'activités de formation pour les juges et les juristes).

A. Partenariats et initiatives régionales et autres

3. Le secrétariat a continué d'organiser des activités de coopération et d'assistance techniques en collaboration avec des partenaires dans le cadre des partenariats formels et d'autres formes de partenariats, comme décrit ci-après.

1. Partenariats formels avec des États et des gouvernements¹

Singapour

4. En vertu d'un mémorandum d'accord avec le Gouvernement de la République de Singapour daté du 7 août 2019, l'édition 2023 de l'Académie de la CNUDCI s'est déroulée sur trois jours pendant la Semaine de la Convention de Singapour 2023 dont elle faisait partie intégrante, et consistait en un certain nombre de manifestations juridiques et consacrées au règlement des différends, tenues à Singapour du 28 au 31 août 2023.

5. L'Académie de la CNUDCI comprenait une conférence et trois ateliers de renforcement des capacités organisés conjointement par le secrétariat de la CNUDCI, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), la Singapore International Dispute Resolution Academy, le Singapore International Mediation Centre et le Ministère singapourien de la justice.

6. Au total, l'édition 2023 de la Semaine de la Convention de Singapour a réuni des participantes et participants de plus d'une centaine de pays, représentant les secteurs juridique et commercial et des gouvernements².

¹ Les partenariats sont présentés dans l'ordre chronologique de leur conclusion.

² Voir le rapport de l'édition 2023 de l'Académie de la CNUDCI, document informel disponible sur le site Web de la CNUDCI.

Chine

7. Dans le cadre d'un mémorandum d'accord daté du 17 août 2019 avec le Ministère chinois du commerce, trois activités ont été organisées conjointement par la CNUDCI et le Ministère chinois du commerce, en collaboration avec des institutions nationales chinoises, afin de faire mieux connaître les textes de la CNUDCI dans des domaines prioritaires :

a) Colloque international 2023 sur la législation de la CNUDCI relative aux partenariats public-privé (PPP) et la pratique chinoise : les accords viables de partenariat public-privé, organisé en collaboration avec la Tianjin University (Tianjin (Chine), 14 avril 2023) ;

b) Conférence sur le commerce numérique, les flux de données et le règlement des litiges dans l'économie numérique (« Digital Trade, Data Flow and Dispute Resolution in the Digital Economy »), coorganisée avec la faculté de droit de l'Université de Wuhan (Wuhan (Chine), 11 et 12 mai 2023) ;

c) Cérémonie d'ouverture à la signature de la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires et colloque international y relatif (Beijing, 5 septembre 2023).

8. Dans le cadre de ce partenariat et par suite des travaux accomplis pour mettre au point la première série de modules d'apprentissage en ligne de la CNUDCI³, une deuxième série de modules d'apprentissage en ligne a été mise à disposition (voir [A/CN.9/1174/Add.5](#), section II.D)⁴.

Hong Kong (Chine)

9. Dans le cadre d'un mémorandum d'accord daté du 4 novembre 2019 avec le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong (Chine), le secrétariat a participé à l'édition 2023 de la Semaine juridique de Hong Kong en organisant conjointement la cinquième édition du Sommet judiciaire Asie-Pacifique de la CNUDCI (Hong Kong, Chine, 6 et 7 novembre 2023). Il a également contribué au Projet vidéo 2023 sur le droit international commandé par le Ministère de la justice du Gouvernement de Hong Kong (Chine) et la Asian Academy of International Law.

10. Dans le cadre de ce partenariat, le secrétariat continue de collaborer avec la Plateforme inclusive mondiale d'innovation juridique sur le règlement des litiges en ligne (iGLIP on ODR), dans le cadre de ses travaux sur le règlement des litiges dans l'économie numérique.

Arabie saoudite

11. Dans le cadre d'un mémorandum de coopération avec le Ministère du commerce et le Centre national de compétitivité d'Arabie saoudite daté du 19 mai 2020, le secrétariat a apporté son appui à la réforme du droit commercial en Arabie saoudite, notamment en envisageant d'adhérer à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM)⁵.

12. En outre, dans le cadre de ce partenariat, les manifestations suivantes ont été organisées conjointement :

a) Atelier sur les meilleures pratiques internationales visant à améliorer la qualité de la rédaction de textes législatifs (Riyad, 25 et 26 octobre 2023) ;

b) Formation sur les textes de la CNUDCI relatifs aux modes alternatifs de règlement des litiges (Vienne, 13-16 novembre 2023) ;

³ Voir [A/CN.9/1058](#), par. 10 à 12 et [A/CN.9/1099](#), par. 7.

⁴ Tous les modules sont accessibles sur le site Web de la CNUDCI et la plateforme Web d'apprentissage à distance du Centre international de formation de l'OIT.

⁵ L'Arabie saoudite a adhéré à la CVIM le 3 août 2023.

c) Séminaire-retraite juridique de haut niveau sur les questions de droit commercial international (Vienne, 18 et 19 décembre 2023).

13. Dans le cadre du même partenariat, les manifestations suivantes ont également eu lieu :

a) Atelier sur le commerce et la médiation commerciale (New York, 7 février 2023) ;

b) Table ronde sur la compétitivité de l'Arabie saoudite (New York, 8 février 2023) ;

c) Réformes législatives et judiciaires en Arabie saoudite : la loi sur la faillite comme modèle (Vienne, 12 décembre 2023).

Viet Nam

14. Le 24 juillet 2023, un mémorandum d'accord a été conclu avec le Ministère vietnamien de la justice sur la coordination de l'assistance technique et des activités de sensibilisation dans le domaine du droit commercial international.

2. Autres partenariats et initiatives conjointes, y compris les activités faisant intervenir des organisations régionales

15. Outre ses partenariats officiels avec les gouvernements, le secrétariat a continué de mener des activités et des initiatives conjointement avec les organisations et institutions ci-dessous⁶ :

a) En collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAoD) et l'Initiative sur les normes numériques de la Chambre de commerce internationale (ICC), promouvoir l'adoption de la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques (LTDTE) ;

b) En collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail, produire les modules d'apprentissage en ligne de la CNUDCI (voir [A/CN.9/1174/Add.5](#), section II.D) et planifier et dispenser le master en droit du commerce international et le master en gestion des marchés publics pour le développement durable (voir également ci-dessous) ;

c) En collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), organiser la huitième conférence annuelle de l'OCDE sur les traités d'investissement (Paris, 10-14 avril 2023) ;

d) En collaboration avec l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), faire mieux connaître les travaux de la CNUDCI, promouvoir la bonne compréhension des textes de la CNUDCI ainsi que leur adoption et leur utilisation efficaces dans les États membres de l'OHADA et mieux coordonner les efforts d'harmonisation menés au niveau régional en matière d'opérations électroniques. Parmi les principales activités organisées dans le cadre de ce partenariat, le secrétariat a participé à une conférence internationale sur la réforme de la loi uniforme sur l'insolvabilité de l'OHADA (Bordeaux (France), 22 et 23 juin 2023) et a invité des représentantes et représentants du Secrétariat permanent de l'OHADA à deux manifestations organisées dans le cadre des Journées de la CNUDCI en Afrique à l'Université de Dschang (Cameroun) en novembre 2023 pour examiner les activités de renforcement des capacités de l'OHADA relatives aux mécanismes de prévention et d'atténuation des différends et aux instruments de la CNUDCI élaborés dans ce domaine ;

e) En collaboration avec la Banque mondiale, entreprendre divers projets, notamment des ateliers sur le nouveau projet « B-Ready » de la Banque mondiale, qui

⁶ Cette liste est indicative et n'énumère pas toutes les institutions avec lesquelles le secrétariat a mené des activités au cours de la période considérée, certaines étant le fruit d'une relation de longue date. D'autres partenariats sont signalés en lien avec des thèmes spécifiques.

visé à évaluer chaque année la situation des affaires et des investissements dans 180 pays.

B. Activités de coopération et d'assistance techniques par thème

1. Règlement des différends (arbitrage et médiation)

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 8, 9, 16 et 17

16. Pour promouvoir l'adoption et l'utilisation des textes de la CNUDCI dans le domaine du règlement des différends, le secrétariat a organisé conjointement les manifestations suivantes, y a participé en ligne ou à distance, ou y a contribué :

- a) Semaine vietnamienne 2023 consacrée aux modes alternatifs de règlement des litiges (Hanoi et Ho Chi Minh Ville, 8 mai 2023) ;
- b) Séminaire public du réseau universitaire Jus Mundi : Code de conduite destiné aux arbitres dans les procédures de règlement de différends relatifs à des investissements internationaux (Washington, 11 mai 2023) ;
- c) Contentieux international des affaires approfondi (Créteil (France), 16 mai 2023) ;
- d) Premier Sommet mondial de la médiation économique (Valladolid (Espagne), 25 mai 2023) ;
- e) Séminaire annuel de mai du Comité national de coordination de la CNUDCI en Australie (Canberra, 26 mai 2023) ;
- f) « Celebrating the New York Convention at 1958 meters above the sea! » (Célébration de la Convention de New York à 1958 mètres au-dessus de la mer !) (Racha (Géorgie), 9-11 juin 2023) ;
- g) Forum de discussion ArbTech relatif aux travaux de la CNUDCI sur le règlement des litiges et l'évolution des normes dans la nouvelle ère (en ligne, 13 juin 2023) ;
- h) Colloque du Centre d'arbitrage international de Singapour (SIAC) sur l'arbitrage international (Singapour, 28 août 2023) ;
- i) Increasing Business Confidence in a Globalized Economy through a State-of-the-Art International Commercial Arbitration Disputes Regime (Accroître la confiance des entreprises dans une économie mondialisée grâce à un régime d'arbitrage commercial international de pointe) (Erevan, 4 septembre 2023) ;
- j) International Mediation Law and Practice Class (Cours sur la médiation internationale et la pratique) de la Singapore Management University (Singapour, 13 septembre 2023) ;
- k) Congrès de l'Union internationale des avocats (UIA), « La Convention de Singapour, une hirondelle qui annonce le printemps international de la médiation ? » (Tunis, 22 et 23 septembre 2023) ;
- l) Semaine de l'arbitrage d'Istanbul (Istanbul (Turquie), 2-6 octobre 2023) ;
- m) Journée inaugurale de l'arbitrage de Saint-Marin 2023 lors de la première Conférence de Saint-Marin sur l'arbitrage international (Saint-Marin, 17 octobre 2023) ;
- n) Huitième Forum mondial de l'investissement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (Abu Dhabi, 18 octobre 2023) ;
- o) Conférence du Comité de coordination de la CNUDCI en Australie à l'occasion de la Journée des Nations Unies sur la Convention de Singapour et sa

pertinence continue dans les différends commerciaux internationaux (Canberra, 23 octobre 2023) ;

p) Commission de l'arbitrage de la Chambre de commerce internationale du Panama, manifestation MARL sur la réforme du RDIE et l'évolution de l'arbitrage international à la CNUDCI (Panama, 24 octobre 2023) ;

q) Conférence annuelle 2023 de l'International Bar Association (IBA) (Paris, 31 octobre 2023) ;

r) Douzième conférence sur les modes alternatifs de résolution des conflits en Asie et dans le Pacifique intitulée « New World, No Map » (Séoul, 1^{er} novembre 2023) ;

s) Deuxième cours dans le cadre du programme d'études supérieures sur l'arbitrage et la médiation dans le commerce national, « La Convention de Singapour sur la médiation et le rôle de la CNUDCI dans l'évolution de l'arbitrage et de la médiation dans le commerce international », Universidad de Chile – Chambre de commerce de Santiago (Santiago (Chili), 23 novembre 2023) ;

t) The Future of Investment Arbitration in the Caribbean and the Path Toward Improving the Existing Framework (L'avenir de l'arbitrage en matière d'investissement dans les Caraïbes et la voie à suivre pour améliorer le cadre existant) (Bridgetown, 29 novembre 2023).

17. Le secrétariat a également contribué aux activités suivantes, organisées par des institutions nationales chinoises et axées sur le règlement des différends :

a) L'édition 2023 du concours d'arbitrage international d'investissement étranger direct de Shenzhen (Shenzhen (Chine), 1^{er} août 2023) ;

b) Sommet chinois sur l'arbitrage 2023, coorganisé par la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (CIETAC) et All China Lawyers Association (Beijing, 6 septembre 2023) ;

c) The 2023 Belt and Road High-level Dialogue on International Commercial Arbitration (Xi'an (Chine), 7 décembre 2023).

18. Le secrétariat a donné des conseils et fourni une assistance pour l'incorporation des textes de la CNUDCI sur l'arbitrage ou la médiation :

a) Rédaction de la loi israélienne sur l'arbitrage ;

b) Examen de la loi sur l'arbitrage de la Malaisie en vue de sa mise à jour ;

c) Examen du projet de loi sur l'arbitrage du Rwanda ;

d) Examen du projet d'annexe sur la conciliation et commentaires pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris.

2. Commerce électronique

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 5, 8, 9 et 16

19. Le secrétariat a continué de soutenir l'adoption, la mise en œuvre et l'interprétation uniforme des textes de la CNUDCI relatifs au commerce électronique, en mettant l'accent sur la promotion de l'adoption et de l'application de la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques (LTDTE) en réponse aux demandes des parties prenantes. Dans le cadre de ces activités, il a participé aux manifestations suivantes :

a) Atelier sur le renforcement des capacités en lien avec la LTDTE en Géorgie, organisé conjointement avec la Banque asiatique de développement, le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale, l'administration fiscale géorgienne et l'Initiative sur les normes numériques de l'ICC (Tbilissi, 19-21 avril 2023) ;

b) Atelier de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) « Digitalising Trade Documents: Legal and Market Considerations » (numérisation des documents commerciaux : considérations juridiques et de marché) (Londres, 25 avril 2023) ;

c) Conférence lors de l'édition 2022-2023 du master en droit commercial international du Centre international de formation de l'OIT (Turin (Italie), 28 avril 2023) ;

d) Atelier sur les aspects pratiques et juridiques des connaissances électroniques à la lumière de l'adoption croissante de la LTDTE et du projet de loi britannique sur les documents commerciaux électroniques organisé par la faculté de droit de l'Université de Southampton (Southampton (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), 18 mai 2023) ;

e) Deuxième forum économique eurasiatique (Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), 24 mai 2023) ;

f) Séminaire sur l'activité bancaire internationale « The Future of Trade Finance is Digital » (Milan (Italie), 6 et 7 juin 2023) ;

g) Dix-septième conférence mondiale du Comité national autrichien de la Chambre de commerce internationale sur les lettres de crédit (Vienne, 15 juin 2023) ;

h) Webinaire de l'American Bar Association (ABA) sur les connaissances électroniques (Washington, 21 juin 2023) ;

i) Deuxième Conférence internationale sur la gouvernance mondiale de l'économie numérique (Beijing, 7 juillet 2023) ;

j) Conférence intitulée « United Nations Electronic Communications Convention: Impact on Contracts in the Philippines » (Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux : impact sur les contrats aux Philippines), organisée conjointement par le Technology, Law and Policy Program du UP Law Center, le Ministère philippin du commerce et de l'industrie et la Harvard Law School Alumni Association of the Philippines (Manille, 28 juillet 2023) ;

k) Atelier de renforcement des capacités sur la LTDTE, organisé conjointement par la Banque asiatique de développement, le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale et l'Initiative sur les normes numériques de l'ICC (Beijing, 28 août 2023) ;

l) Atelier intitulé « The State of Blockchain and Web3 Regulation », organisé par l'Observatory Blockchain & Web3 de l'École polytechnique de Milan (Milan (Italie), 11 octobre 2023) ;

m) Atelier organisé par la Chambre de commerce internationale du Qatar, intitulé « MLETR implementation to set the basis for the digital transformation of the trade finance documents and process » (Application de la LTDTE pour jeter les bases de la numérisation des documents et processus de financement du commerce) (Doha, 5 décembre 2023) ;

n) Webinaire organisé par la Chambre de commerce internationale d'Italie sur la numérisation du commerce international et la LTDTE, intitulé « The challenge of international trade digitalization: MLETR and its enactment in Italy » (Rome, 5 décembre 2023).

20. Le secrétariat s'est également attaché à mieux faire connaître la Loi type de la CNUDCI sur l'utilisation et la reconnaissance internationale de la gestion de l'identité et des services de confiance, récemment adoptée, en participant aux manifestations suivantes :

a) Conférence spéciale de la Faculté de droit de la Beijing Normal University (Beijing, 17 avril 2023) ;

b) Forum thématique sur l'échange international de données et le développement, organisé dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'écosystème des données 2023 (Shanghai (Chine), 26 novembre 2023).

21. Les activités visant à appuyer l'adoption et la mise en œuvre des textes de la CNUDCI ont été les suivantes :

a) Coopération avec la CNUCED, notamment dans le cadre de l'initiative « eTrade for all », et participation à plusieurs tables rondes à l'occasion de la eWeek 2023 de la CNUCED (Genève, 4-8 décembre 2023) ;

b) Coopération avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ;

c) Webinaire sur le thème « Understanding Electronic vs. Digital Signature » organisé par le Ministère philippin du commerce et de l'industrie (Manille, 2 mai 2023) ;

d) Consultation publique concernant le projet de loi sur les transactions électroniques (Funafuti, 5 juillet 2023) ;

e) Audience publique sur les préparatifs en vue de l'adhésion à la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 2005) (la Convention sur les communications électroniques) (Bangkok, 18 août 2023) ;

f) Formation aux textes de la CNUDCI sur le commerce électronique, coordonnée par le Ministère panaméen des affaires étrangères, avec la participation de membres du système judiciaire et des ministères (Panama, 6 octobre 2023) ;

g) Consultation sur l'adoption de la Convention sur les communications électroniques (San Salvador, 26 octobre 2023).

22. En coopération avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le secrétariat a mené les activités suivantes relatives à la facilitation du commerce sans papier :

a) Deuxième session du Comité permanent de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 19-23 juin 2023) ;

b) Atelier national sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier et les nouvelles technologies au Timor-Leste, organisé conjointement avec le Ministère du tourisme, du commerce et de l'industrie (Dili, 3 mai 2023).

3. Insolvabilité

Pertinence pour les objectifs de développement durable nos 8, 10 et 17

23. Au cours de la période considérée, le secrétariat a continué de faire mieux connaître et comprendre les textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité dans les différentes régions, notamment : a) en encourageant le dialogue interrégional et interjuridique sur les questions de droit en matière d'insolvabilité nationale et internationale ; b) en renforçant la capacité des autorités judiciaires des pays en développement à appliquer les textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité ; et c) en s'employant à mieux faire connaître les textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité parmi les praticiens de l'insolvabilité.

24. Pour maximiser l'impact, le secrétariat compte sur ses partenaires, tels que les banques multilatérales de développement et d'autres donateurs, pour qu'ils utilisent les textes de la CNUDCI comme référence pour la réforme du droit de l'insolvabilité dans leurs programmes d'assistance technique, de renforcement des capacités, d'évaluation des pays et de réforme du droit, le cas échéant en tirant parti des compétences du secrétariat de la CNUDCI dans ce domaine. En outre, le secrétariat s'appuie sur l'utilisation d'outils numériques pour mieux faire connaître les textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité à toutes les personnes concernées et intéressées.

25. En collaboration avec INSOL International et le Groupe de la Banque mondiale⁷, le secrétariat a organisé la table ronde judiciaire de Tokyo dans le cadre de la conférence annuelle d'INSOL qui s'est tenue du 11 au 13 septembre 2023⁸. Les participantes et participants ont examiné les questions soulevées par les lois types de la CNUDCI sur l'insolvabilité ; l'utilisation de modes alternatifs de règlement des litiges en cas d'insolvabilité ; les négociations informelles de restructuration de la dette ; et les aspects numériques de l'insolvabilité. Les tables rondes judiciaires complètent les colloques judiciaires multinationaux sur l'insolvabilité organisés depuis 1994 tous les deux ans par la CNUDCI et INSOL International, auxquels s'est joint par la suite le Groupe de la Banque mondiale. Ces colloques ne se sont pas tenus depuis 2019 en raison des mesures liées à la COVID-19, mais le prochain devrait se tenir à San Diego, en mai 2024⁹. Pendant cette pause, il est apparu nécessaire d'organiser des tables rondes judiciaires plus ciblées, favorisant un dialogue plus régional et spécialisé entre des juges très expérimentés en matière d'insolvabilité.

26. Depuis 2021¹⁰, le secrétariat de la CNUDCI soutient officiellement un projet universitaire intitulé « EU International Insolvency Law and Third Countries: Which Way(s) Forward? » (Le droit international de l'insolvabilité de l'UE et les pays tiers : quelles sont les voies à suivre ?), qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024 et aboutir à la rédaction d'un livre et de recommandations à l'intention de l'Union européenne et éventuellement de la CNUDCI. L'objectif est de recueillir les contributions des juges, des praticiens, des universitaires et d'autres parties prenantes intéressées, afin d'éclairer les travaux futurs dans le domaine du droit de l'insolvabilité aux niveaux régional et international. L'idée est d'examiner quel serait le cadre approprié en matière d'insolvabilité internationale que l'Union européenne et ses États membres pourraient utiliser dans leurs relations d'insolvabilité internationale avec des pays tiers et quelle serait l'utilité du cadre de la CNUDCI en matière d'insolvabilité internationale dans ce contexte¹¹. Au cours de la période considérée, le secrétariat de la CNUDCI a participé à la conférence de bilan du projet, ce qui a permis d'intégrer les perspectives de la CNUDCI dans la discussion (Kiel (Allemagne), 26-28 octobre 2023).

27. En réponse aux demandes adressées par la CNUDCI à son secrétariat pour qu'il intensifie ses activités de renforcement des capacités à l'appui de l'appareil judiciaire¹² et comme indiqué à la Commission à sa cinquante-cinquième session, en 2022¹³, le secrétariat a lancé avec le Groupe de la Banque mondiale en 2021 l'Initiative visant à promouvoir les meilleures pratiques internationales dans le domaine du droit de l'insolvabilité. Des séances de renforcement des capacités judiciaires sont organisées tous les deux ans dans le cadre de cette initiative. Elles offrent aux juges, en particulier à ceux des pays en développement, une plateforme qui leur permet d'échanger des points de vue et des données d'expérience et de s'informer sur le Guide législatif de la CNUDCI sur le droit de l'insolvabilité et sur les Principes de la Banque mondiale régissant le traitement de l'insolvabilité et les relations entre créanciers et débiteurs. La deuxième séance, organisée par le Groupe de la Banque mondiale avec les contributions du secrétariat de la CNUDCI, a eu lieu les 1^{er} et 2 novembre 2023 en ligne. Elle était axée sur les critères d'ouverture et a attiré plus de 150 juges participants¹⁴. La troisième séance devrait avoir lieu en 2025.

⁷ Voir [A/CN.9/1138](#), par. 29 d), pour des informations sur une précédente table ronde à Londres en juin 2022.

⁸ Pour de plus amples informations, voir <https://events.insol.org/website/9388/home/>.

⁹ Voir [A/CN.9/1174/Add.8](#).

¹⁰ Voir [A/CN.9/1099](#), par. 46 c) ; [A/CN.9/1138](#), par. 29 b) ; et [A/CN.9/WG.V/WP.184](#).

¹¹ Pour de plus amples informations, voir www.eastlaw.uni-kiel.de/de/Insolvency_project.

¹² Voir [A/74/17](#), par. 251 ; et [A/76/17](#), par. 306.

¹³ Voir [A/CN.9/1099](#), par. 44.

¹⁴ Voir <https://uncitral.un.org/fr/content/uncitral-world-bank-group-judicial-capacity-building-initiative-international-best-practices>.

28. La Commission souhaitera peut-être rappeler qu'à sa cinquante-cinquième session, elle avait noté avec intérêt¹⁵ le soutien institutionnel et technique apporté par le secrétariat au programme multilingue latino-européen du G8 sur l'insolvabilité et la restructuration¹⁶. Dans le prolongement de cet effort multilingue d'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur les questions de droit de l'insolvabilité fondé sur les textes de la CNUDCI relatifs à l'insolvabilité et sur la jurisprudence pertinente recueillie dans le Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI (CLOUT), le secrétariat a fourni un appui institutionnel et fonctionnel au Programme du G9 sur l'insolvabilité et la restructuration – Communauté lusophone, auquel ont participé les pays suivants : Angola, Brésil, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mozambique, Portugal, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste. Le programme était axé sur la cinquième partie du Guide législatif de la CNUDCI sur le droit de l'insolvabilité, sur les trois lois types de la CNUDCI sur l'insolvabilité et sur le Guide de la CNUDCI sur l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises au crédit. Il a constitué une occasion unique de diffuser, dans la communauté lusophone des spécialistes de l'insolvabilité, des informations sur les textes de la CNUDCI relatifs à l'insolvabilité et les textes connexes. Un programme similaire est prévu pour les pays francophones et hispanophones dans les années à venir, si les ressources le permettent.

29. Les projets et activités énumérés dans les paragraphes précédents ainsi que l'augmentation des demandes d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'insolvabilité reçues par le secrétariat de la CNUDCI, qui témoignent de l'intérêt du CLOUT, ont également montré qu'il fallait élaborer un solide programme multilingue pour les activités judiciaires et autres activités de renforcement des capacités en matière d'insolvabilité internationale, sur la base des lois types de la CNUDCI dans ce domaine. Il faudrait pour ce faire mettre à jour le Guide pratique de la CNUDCI sur la coopération en matière d'insolvabilité internationale de 2009, qui, conjointement avec le Précis de jurisprudence concernant la Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale de 2021 et la version de 2022 de la publication « La Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale : le point de vue du juge », constitue un outil de référence essentiel pour toute activité de ce type.

30. Le secrétariat a également participé aux activités suivantes :

a) En ligne, Conférence sur l'insolvabilité et la restructuration du droit et de la pratique de la Business Recovery & Insolvency Practitioners Association of Nigeria (BRIPAN) (Lagos (Nigéria), 28 et 29 septembre 2023) ;

b) En personne, Conférence inaugurale de l'IBA sur le recouvrement d'avoirs (Vienne, 6-8 décembre 2023).

31. En outre, des textes relatifs à l'insolvabilité ont été présentés à la Conférence de la CNUDCI pour l'Asie du Sud de 2023 (New Delhi)¹⁷ et à plusieurs Journées de la CNUDCI et autres manifestations (voir par exemple par. 33, 41, 49 et 52 ci-dessous).

32. Le secrétariat examine régulièrement, sur demande ou de sa propre initiative, les projets de loi relatifs aux textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité. Sur demande, elle fournit une assistance pour aligner ces projets sur le cadre de l'insolvabilité de la CNUDCI.

4. Micro-, petites et moyennes entreprises

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 5, 8 et 9

33. Au cours de la période considérée, le secrétariat a continué à mieux faire connaître les principaux textes de la CNUDCI sur les micro-, petites et moyennes entreprises et en promouvoir la bonne compréhension. Dans le cadre des Journées

¹⁵ A/77/17, par. 261.

¹⁶ Voir A/CN.9/1099, par. 43.

¹⁷ Voir A/CN.9/1174/Add.2

africaines de la CNUDCI, trois présentations du secrétariat ont fait référence aux instruments de la CNUDCI relatifs aux micro-, petites et moyennes entreprises. En particulier, le secrétariat s'est concentré sur l'insolvabilité des micro- et petites entreprises et sur l'accès au crédit pour les micro-, petites et moyennes entreprises.

34. En outre, le secrétariat a présenté les textes de la CNUDCI sur les micro-, petites et moyennes entreprises lors des manifestations suivantes :

- a) Conférence BIBAN 2023 (Riyad, 9 mars 2023) ;
- b) Formation aux textes de la CNUDCI sur les micro-, petites et moyennes entreprises, coordonnée par le Ministère panaméen des affaires étrangères, avec la participation de membres du système judiciaire et des ministères (Panama, 6 octobre 2023) ;
- c) Initiative mondiale relative aux identifiants uniques des entreprises (New York, 11 octobre 2023 et 7 novembre 2023).

5. Passation des marchés publics et partenariats public-privé (PPP)

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 4, 6 à 12, 15, 16 et 17

35. Le secrétariat s'est employé à mieux faire connaître la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics et du Guide législatif et des Dispositions législatives types sur les PPP et à en promouvoir la bonne compréhension, l'adoption et l'application lors des activités suivantes, en maintenant une coopération étroite avec les parties prenantes concernées dans ce domaine :

- a) Dans le cadre d'un mémorandum d'accord avec la BERD, présentation, pour le Département ouzbek des marchés publics, d'un atelier sur la passation de marchés publics et les moyens disponibles, les possibilités qu'offre la numérisation et les difficultés rencontrées (Londres, 12 et 13 juin 2023) ;
- b) Conférence organisée par le Centre international de formation de l'OIT dans le cadre du Master en gestion des marchés publics pour le développement durable (Turin (Italie), 27 avril et 20 décembre 2023) ;
- c) Formation en ligne sur la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics à l'intention des responsables des marchés publics égyptiens (Le Caire, 5 septembre 2023) ;
- d) Commentaires sur l'actuel cadre juridique régissant les PPP en Tunisie (Tunis, septembre 2023, en cours) ;
- e) Présentation de la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics lors de l'atelier régional organisé par l'OMC et l'Institut commun de Vienne sur l'accord de 2012 sur les marchés publics pour la région de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et du Caucase (Vienne, 24-26 octobre 2023).

36. En outre, le secrétariat a présenté la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics et les instruments de la CNUDCI sur les partenariats public-privé lors de plusieurs manifestations organisées dans le cadre des Journées de la CNUDCI¹⁸.

6. Vente de marchandises

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 8, 12 et 16

37. Le secrétariat a continué de promouvoir une adoption, une utilisation et une interprétation uniforme plus larges de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) et de la Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises, et de renforcer les

¹⁸ Manifestations à Dschang et à Abidjan. Voir les rapports officiels sur les Journées de la CNUDCI sur la page Web de la Commission consacrée à la cinquante-septième session, et la section II.C ci-dessous.

capacités aux fins de l'utilisation de ces textes. Dans le cadre de ces activités, il a participé aux manifestations suivantes :

- a) Deuxième forum trimestriel sur le droit des affaires organisé par le Bahrain Economic Development Board (Manama, 11 mai 2023) ;
- b) Conférence spéciale à la Università La Sapienza sur la CVIM et les textes connexes comme outils pour assurer la résilience et la relance du commerce international (Rome, 8 juin 2023) ;
- c) Conférence intitulée « International Contracts and Dispute Resolution in the 21st Century: Something Old and Something New » (Kopaonik (Serbie), 15 décembre 2023).

38. Le secrétariat a participé en qualité d'observateur à la réunion annuelle du Comité consultatif de la CVIM (Kopaonik (Serbie), 12-14 décembre 2023). L'interaction entre la CVIM, d'une part, et les textes de la CNUDCI sur le commerce électronique et les marchés publics, d'autre part, a été examinée.

7. Sûretés mobilières

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 8, 9 et 17

39. Le secrétariat a continué de travailler en coordination avec ses partenaires pour appuyer des réformes législatives fondées sur les textes de la CNUDCI dans ce domaine et de suivre l'incorporation et l'utilisation de la Loi type de la CNUDCI sur les sûretés mobilières. Le Réseau conjoint de coordination et d'appui aux réformes du droit des opérations garanties¹⁹ continue de fournir une plateforme solide pour la coordination de cet appui.

40. Plus précisément, le secrétariat a participé aux activités suivantes organisées dans le cadre du projet « B-Ready » de la Banque mondiale :

- a) Suivi de la réforme du droit des opérations garanties à Singapour dans le contexte du projet cible « B-Ready » (Singapour, 5 septembre 2023) ;
- b) Aide à la réforme du droit des opérations garanties au Timor-Leste, notamment en rédigeant une nouvelle loi (Dili, 18 et 19 septembre 2023).

41. Si les contributions du secrétariat aux activités susmentionnées étaient principalement axées sur les services financiers, elles ont également été l'occasion d'aborder les thèmes de la création d'entreprise, du commerce international, du règlement des litiges, de la concurrence sur le marché et de l'insolvabilité des entreprises.

8. Transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 4, 8, 9, 10, 12 et 16

42. Le secrétariat a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître les Normes de transparence de la CNUDCI²⁰ et en promouvoir la compréhension effective, l'adoption et l'utilisation, y compris lors de manifestations dédiées ou de présentations lors de manifestations couvrant un plus large éventail d'instruments. Entre autres activités, le secrétariat a fait des présentations sur les Normes de transparence de la CNUDCI lors des manifestations suivantes :

- a) Séminaire sur les thèmes sectoriels des différends internationaux organisé dans le cadre de la semaine vietnamienne 2023 sur les modes alternatifs de règlement des conflits, au titre du « Thème 4 : différends entre investisseurs et États – questions contemporaines » (Ho Chi Minh (Viet Nam), 11 mai 2023) ;
- b) Table ronde sur le droit international de l'investissement pour les jeunes juristes d'Amérique latine et des Caraïbes, organisée par le Center for the

¹⁹ Voir [A/CN.9/1176](#).

²⁰ Voir [A/CN.9/1174/Add.4](#) décrivant ces normes.

Advancement of the Rule of Law in the Americas, affili  au Georgetown University Law Center (Washington, 12 mai 2023) ;

c) Observatoire de l'arbitrage international de la Cour d'arbitrage international de Shenzhen (Shenzhen (Chine), 28 juillet 2023) ;

d)  dition 2023 du concours d'arbitrage international en mati re d'investissement  tranger direct de Shenzhen, qui int gre les r gles de transparence de la CNUDCI, organis  par la Cour d'arbitrage international de Shenzhen (Shenzhen (Chine), 11-20 ao t 2023) ;

e) Conf rence inaugurale sur l'arbitrage international en Arm nie, organis e par la Banque asiatique de d veloppement (Erevan, 4 septembre 2023) ;

f) Conf rence pour la Singapore Management University (Singapour, 13 septembre 2023) ;

g) Discours prononc  au si ge de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO) (New Delhi, 14 septembre 2023) ;

h) Conf rence donn e   la Soci t  indienne de droit international (New Delhi, 14 septembre 2023) ;

i) « Blockchain@HTW Conference goes Adama », conf rence coorganis e par la Hochschule f r Technik und Wirtschaft (HTW) Berlin et l'Adama Science and Technology University (ASTU) (Adama ( thiopie), 29 septembre 2023) ;

j) Webinaire destin  aux organismes publics panam ens qui participent aux travaux l gislatifs de la CNUDCI (Panama, 6 octobre 2023) ;

k) Journ e inaugurale sur l'arbitrage   Saint-Marin 2023 et premi re Conf rence de Saint-Marin sur l'arbitrage international, organis es par l'International Claims and Reparations Project (ICRP) de la Columbia Law School (Saint-Marin, 17 octobre 2023) ;

l)  dition 2023 de la Conf rence du Comit  de coordination de la CNUDCI en Australie   l'occasion de la Journ e des Nations Unies sur la Convention de Singapour et sa pertinence continue dans les diff rends commerciaux internationaux (Canberra, 24 octobre 2023) ;

m) Table ronde sur la m diation et les d fis du XXI  si cle, organis e par l'IBA   sa conf rence annuelle (Paris, 31 octobre 2023) ;

n) S minaire sur la r forme du r glement des diff rends entre investisseurs et  tats actuellement examin e par le Groupe de travail III de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, coorganis  par le Minist re des affaires  trang res du Royaume de Tha lande, le Minist re des affaires ext rieures de la R publique de l'Inde, l'AALCO et la CNUDCI (New York, 2 novembre 2023) ;

o) Activit  de formation sur la CNUDCI   l'intention des fonctionnaires de l'Arabie saoudite (Vienne, 16 novembre 2023) ;

p) Manifestation sur la m diation et l'arbitrage internationaux, organis e conjointement par la facult  de droit de l'Universit  du Chili et le Centre d'arbitrage et de m diation de la Chambre de commerce de Santiago (Santiago du Chili, 23 novembre 2023) ;

q) Manifestation sur les pays des Cara bes et le r glement des diff rends entre investisseurs et  tats, organis e conjointement par le Centre d'arbitrage r gional de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires dans la Cara be (OHADAC), le Shridath Ramphal Centre on International Trade Law, Policy and Services de l'Universit  des Indes occidentales et des parties prenantes priv es (Bridgetown, 29 novembre 2023) ;

r) Module « Understanding Confidentiality in ISDS with reference to the UNCITRAL Rules on Transparency », organis  par le Centre for International Law

de la Rashtriya Raksha University (RRU), dans le cadre de la deuxième RRU Investment Arbitration Academy 2023 (New Delhi, 6 décembre 2023) ;

s) Journées de la CNUDCI en Afrique : manifestation sur les travaux de la CNUDCI et l'utilisation de ses instruments par le Zimbabwe, organisée par la University of Zimbabwe (Harare, 18 octobre 2023) ; journée d'études sur l'arbitrage et la médiation, coorganisée par le Laboratoire de droit des relations internationales, des marchés et des négociations (DRIMAN) rattaché à la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis (Université de Tunis El Manar) (Tunis, 17 novembre 2023) ; manifestation organisée par l'Université pédagogique nationale (Kinshasa, 23 et 24 novembre 2023) ; manifestation sur l'utilisation des textes de la CNUDCI en Afrique, les tendances et les perspectives, organisée par le Ministère ghanéen des affaires étrangères et de l'intégration régionale (Accra, 27 novembre 2023) ;

t) Journées de la CNUDCI dans les États arabes : manifestation organisée par la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université arabe de Beyrouth (Beyrouth, 16 octobre 2023) ;

u) Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique : manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et le Département de droit des affaires internationales de la faculté de droit de la Padjadjaran University (Jakarta, 11 mai 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et le Handong Institute for Arbitration and Reconciliation, accueillie par la faculté de droit de la Handong Global University et la Handong International Law School (HILS) (Pohang (République de Corée), 22 mai 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et la Shanghai University of Political Science and Law (Shanghai (Chine), 8 juin 2023) ; dans le cadre du Alternative Dispute Resolution Roadshow in the National Capital Region for Schools et des Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique coorganisées par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et l'Office for Alternative Dispute Resolution du Ministère philipin de la justice (Manille, 13 novembre 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et la Peking University School of Transnational Law (Shenzhen (Chine), 18 novembre 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et la faculté de droit de l'Université de Macao (Macao (Chine), 1^{er} décembre 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et la faculté de droit de l'Université de Macao (Macao (Chine), 1^{er} décembre 2023) ; manifestation organisée conjointement par le Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et la faculté de droit de l'Université fédérale d'Extrême-Orient (Vladivostok (Fédération de Russie), 19 décembre 2022) ;

v) Journées de la CNUDCI en Amérique latine et dans les Caraïbes : manifestation organisée par la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université du Panama (Panama, 23 octobre 2023).

9. Transport de marchandises

43. Le secrétariat a poursuivi ses efforts pour mieux faire connaître les textes de la CNUDCI sur le transport international de marchandises et en promouvoir la compréhension effective, l'adoption et l'utilisation, y compris lors de manifestations spéciales ou de présentations lors de manifestations portant sur un plus large éventail d'instruments. À cet effet, il a pris part aux activités suivantes :

a) Séance d'information en ligne concernant la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires destinée à divers organes du Gouvernement des Bahamas (Nassau, 21 juin 2023) ;

b) Séance d'information en ligne concernant la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires destinée à divers organes du Gouvernement équatorien (Quito, 9 août 2023) ;

c) Conférence sur la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires et ses incidences (Shanghai (Chine), 2 septembre 2023) ;

d) Colloque international organisé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture à la signature de la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires (Beijing, 5 septembre 2023) ;

e) Atelier sur la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires (Madrid, 23 octobre 2023) ;

f) Webinaire sur la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires, organisé par l'Autorité maritime du Panama, l'Association de droit maritime du Panama et la Chambre maritime du Panama (Panama, 23 octobre 2023) ;

g) Présentation sur la Convention de Beijing sur la vente judiciaire de navires par le Ministère salvadorien de la défense nationale (San Salvador, 27 octobre 2023).

10. Autres manifestations

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 4, 8, 9, 10, 12 et 16

44. Le secrétariat a participé aux manifestations suivantes, au cours desquelles les instruments de la CNUDCI ont été examinés sous certains angles :

a) Conférence sur le droit des traités appliqué au droit international privé (Milan (Italie), 5 et 6 mai 2023) ;

b) Atelier sur l'impact de la crise sanitaire internationale sur l'infrastructure juridique du commerce (Erevan, 12 et 13 juin 2023).

C. Journées de la CNUDCI en 2023

Pertinence pour les objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 5, 8, 9 et 17

45. Les Journées de la CNUDCI sont des manifestations régionales organisées chaque année par le secrétariat conjointement avec des établissements d'enseignement supérieur partenaires, afin de promouvoir le mandat et le travail de la CNUDCI et de faire connaître les textes de la CNUDCI dans les milieux universitaires. Organisées généralement au cours du dernier trimestre de l'année, ces journées s'adressent aux futures et nouvelles générations de praticiens du droit, d'universitaires et de décideurs politiques, qui pourraient participer aux travaux de la CNUDCI et les promouvoir.

46. Le secrétariat de la CNUDCI coordonne les préparatifs des manifestations par les institutions hôtes et leur fournit un appui. Il présente des exposés et envoie des intervenantes et des intervenants à ces manifestations.

47. Conçues à l'origine comme des manifestations annuelles pour célébrer la création de la CNUDCI dans la région Asie-Pacifique (première édition, 2014), les Journées de la CNUDCI ont été organisées en 2020 en Amérique latine et dans les Caraïbes, où elles ont suscité le même intérêt et rencontré le même succès²¹. En 2023, trois manifestations ont été organisées dans le cadre des journées pilotes de la CNUDCI dans les États arabes (Université arabe de Beyrouth, Beyrouth, 16 octobre 2023 ; College of Law de la Qatar University, Doha, 1^{er} novembre 2023 ; et Université de Jordanie, Amman, 30 novembre 2023).

48. Une approche intégrée et globale a été adoptée pour les trois éditions des Journées de la CNUDCI 2023 pour faire connaître les travaux en cours de la CNUDCI et ses textes, tout en soulignant qu'il importe que les cadres législatifs et les pratiques nationales ou régionales soient conformes aux normes internationales.

²¹ A/78/17, par. 237.

49. Les points forts des Journées de la CNUDCI organisées en 2023 en Afrique et dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes étaient les suivants²² :

a) Pour la deuxième édition des « Journées de la CNUDCI en Afrique », 14 manifestations ont eu lieu dans 12 États²³. Sous le thème général « L'utilisation des textes de la CNUDCI en Afrique : tendances et perspectives », les différentes manifestations ont porté sur les travaux actuellement menés par la CNUDCI et la mise en œuvre des textes de la CNUDCI par les États d'Afrique dans divers domaines tels que l'insolvabilité, le commerce électronique, les micro- et petites entreprises, l'arbitrage et la médiation, la passation des marchés publics et les partenariats public-privé ;

b) La quatrième édition des « Journées de la CNUDCI en Amérique latine et dans les Caraïbes », à laquelle ont participé 22 ministères, universités et écoles de formation, ont accueilli des représentantes et représentants des gouvernements dans 20 pays²⁴. Ont également participé à cette édition 14 institutions (organisations internationales et régionales, chambres de commerce, associations d'entreprises et d'entrepreneurs, groupes de réflexion, barreaux et services juridiques d'entreprises technologiques). Entre autres, 22 manifestations universitaires ont été organisées à distance ou selon des modalités hybrides sur le thème de l'exploration des frontières numériques du commerce international, dans le cadre desquelles des présentations sur les questions liées à l'insolvabilité dans l'économie numérique ont également été faites. Toutes les activités portaient sur les textes de la CNUDCI sur le commerce électronique et l'insolvabilité, démontrant comment les textes existants de la CNUDCI pouvaient aider à surmonter les obstacles juridiques et faciliter la création d'un environnement juridique propice à l'économie numérique.

50. Les Journées de la CNUDCI ont attiré un public varié de toutes les régions concernées et au-delà. Si la plupart des manifestations s'adressaient aux étudiantes et étudiants en droit, certaines ont été organisées à l'intention d'autres parties prenantes, notamment des spécialistes et des chercheuses et chercheurs des secteurs public et privé. Comme le montrent les statistiques pour 2023 présentées plus loin (voir tableau après le paragraphe 51 ci-dessous), le succès des Journées de la CNUDCI est

²² Voir document A/CN.9/1174/Add.2 pour le rapport sur les Journées de la CNUDCI en Asie et dans le Pacifique. Des rapports informels sur les Journées de la CNUDCI organisées en 2023 sont également disponibles à l'adresse suivante : www.uncitral.un.org/en/commission (page consacrée à la cinquante-septième session de la Commission). Ils comprennent le calendrier complet et l'ordre du jour de toutes les manifestations, les listes des institutions hôtes et des institutions partenaires, un résumé de chaque manifestation et des statistiques. Les journées pilotes de la CNUDCI dans les États arabes ne figurent pas dans ces rapports.

²³ Afrique du Sud (Université de Limpopo, Université Mandela), Bénin (Civic Academy for Africa's Future (CiAAF)), Cameroun (Université de Dschang), Côte d'Ivoire [Facultés universitaires privés d'Abidjan (FUPA)], Égypte (Ain Shams Law School, Le Caire), Ghana (Foreign Service Institute), Nigéria (University of Nigeria), République démocratique du Congo (Université nouveaux horizons, Université pédagogique nationale), Sierra Leone (Njala University), Tanzanie (Mzumbe University), Tunisie (Université de Tunis El Manar) et Zimbabwe (Université du Zimbabwe).

²⁴ Argentine (Universidad del Salvador, Universidad Nacional del Litoral, Universidad Austral et Universidad de Buenos Aires), Brésil (Universidad de São Paulo), Chili (Universidad de los Andes, Pontificia Universidad Católica et Universidad de Chile), Colombie (Universidad Santo Tomás Punja et Universidad Externado de Colombia), Cuba (Universidad de La Habana), El Salvador (Instituto Diplomático « Doctor José Gustavo Guerrero »), Équateur (Universidad San Francisco de Quito), Guatemala (Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale), Mexique (Universidad Autónoma de Ciudad Juárez), Panama (Universidad de Panamá), Paraguay (CEDEP), Pérou (Pontificia Universidad Católica et Universidad de Ciencias Aplicadas), République dominicaine (Pontificia Universidad Católica y Maestra), Trinité-et-Tobago (University of West Indies, St Augustine Campus, avec la participation de la Barbade, le Belize, la Jamaïque et le Suriname), Uruguay (Universidad de Montevideo) et Venezuela (République bolivarienne du) (Universidad Central de Venezuela). Cette édition s'adressait aux États membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) (Antigua-et-Barbuda, Commonwealth de Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines) et aux membres associés de l'OECS (Anguilla, Îles Vierges britanniques, Martinique et Guadeloupe).

largement attribuable au soutien continu reçu de la part de toutes les institutions partenaires.

51. La large participation aux Journées de la CNUDCI est également due à la mise à disposition et à l'utilisation de plateformes en ligne, qui permettent une participation à distance. Les Journées de la CNUDCI continueront d'être organisées selon des modalités hybrides ou en ligne, à condition que l'institution hôte dispose des moyens techniques et des ressources nécessaires.

Participation aux Journées de la CNUDCI en 2023²⁵

<i>Région</i>	<i>No</i>	<i>Ratio hommes/femmes</i>
Afrique	1 500 (estimation)	45 % de femmes
Asie et Pacifique	1 366	57 % de femmes
Amérique latine et Caraïbes	2 077	55 % de femmes
Total	4 943	53 % de femmes

52. La Secrétaire de la CNUDCI a prononcé une déclaration liminaire à la plupart des manifestations et a présenté à l'occasion certains thèmes. Au total, **127** présentations ont été faites par le secrétariat de la CNUDCI sur, respectivement :

<i>Thèmes</i>	<i>Présentations faites</i>				<i>Total</i>
	<i>Journées en Afrique</i>	<i>Journées dans les États arabes</i>	<i>Journées en Asie et dans le Pacifique</i>	<i>Journées en Amérique latine et dans les Caraïbes</i>	
Accès au crédit (y compris les opérations garanties)	1	–	2	1	4
Registre des entreprises	1	–	–	–	1
Règlement des différends et arbitrage (y compris les normes relatives à la médiation et transparence)	4	3	16	–	23
Commerce électronique	3	–	8	20	31
Présentations générales sur la CNUDCI	12	–	17	20	49
Insolvabilité des MPE	1	–	–	–	1
Insolvabilité (général)	4	–	–	2	6
Vente internationale de marchandises	–	–	3	–	3
Règlement des différends entre investisseurs et États	3	–	–	–	3
Entreprise à responsabilité limitée	1	–	–	–	1
Micro-, petites et moyennes entreprises	1	–	2	–	3
Règles relatives à la passation de marchés publics et partenariats public-privé	2	–	–	–	2

²⁵ Toutes les statistiques se fondent sur les données fournies par les organisateurs et tiennent compte de la participation en personne et à distance. Tous les chiffres sont approximatifs.